

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

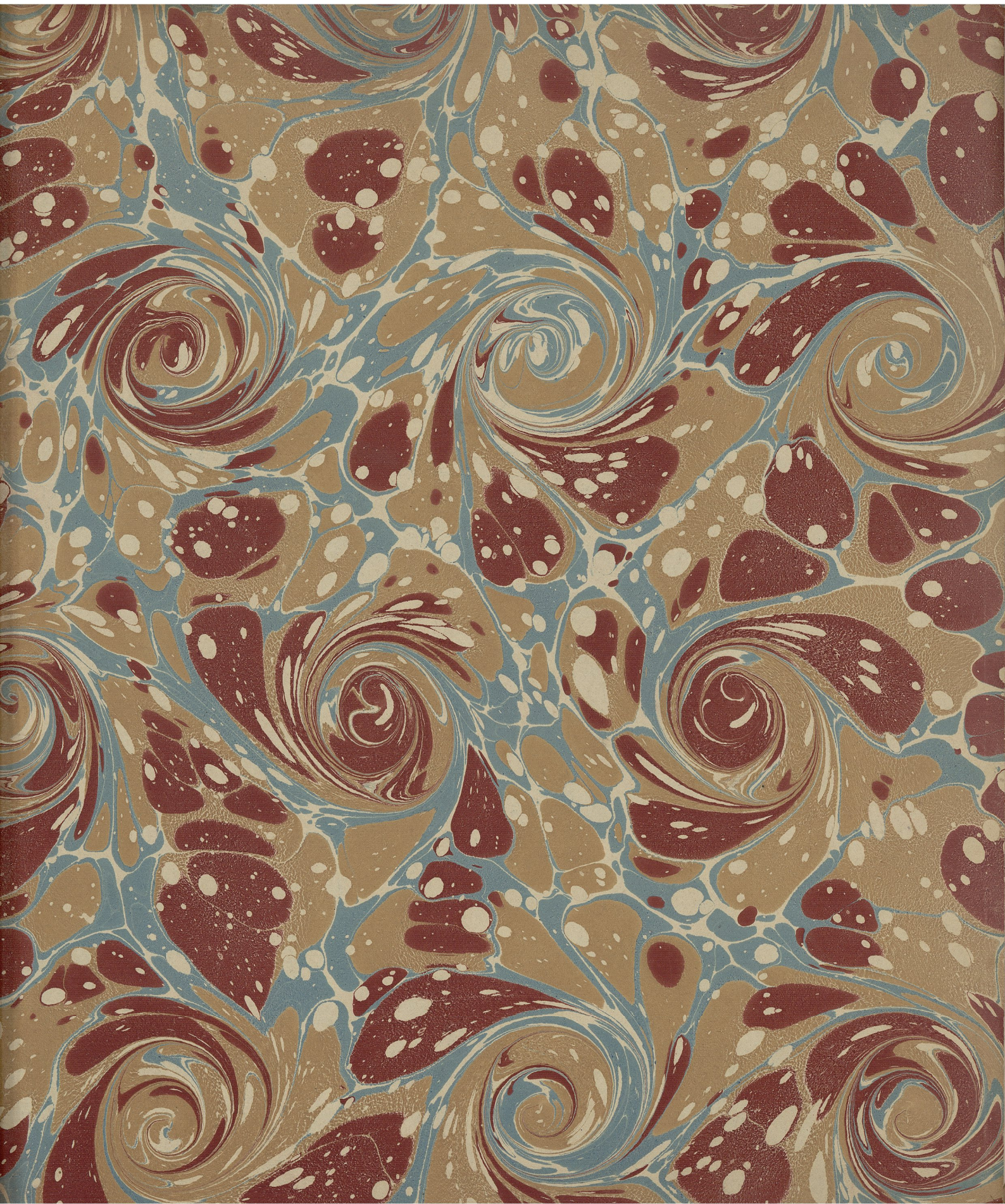
CORRESPONDANTS
DE
J.F. BOISSONADE

II
—
F-M

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1552

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faites

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M

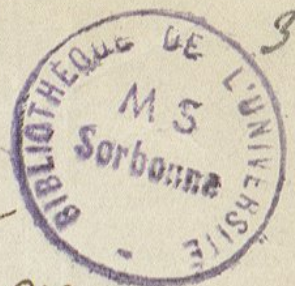
Richard Smith.

εὐχαρίστειν ὑμῶν Θεοῦ
 ἡμῶν καὶ εὐχαρίστησαι
 ὑμῶν ὑμῶν, ἡμῶν
 ὑμῶν ὑμῶν, ἡμῶν ὑμῶν.

3, rue du Prolétaire.

324 m. Fix Janv. 1849.

503



J'en ai eu à ma disposition que
l'édition de Botte et celle de Glasgow.

Les manuscrits A et B ont été collationnés
avec un soin minutieux, de sorte que j'ose presque
affirmer que je n'ai commis nulle part une erreur
dans l'indication des leçons qu'ils contiennent.
J'ai même renouvelé la collation sur les épreuves.



Monsieur

Il paraît que tous mes efforts et ceux de mes
amis pour me voir une petite position doivent
rester sans succès. J'en suis touché; mais je le suis
bien plus, Monsieur, des marques de bonté dont vous
me cessez de m'honorer. Elles me sont une douce
consolation au milieu des contrariétés de ma vie, et
d'autant plus précieuses que j'en ai rien fait,
vous le savez, pour les mériter. Non content d'avoir
accordé quelque attention à de médiocres productions
dans une littérature où votre nom est illustre depuis
plus de quarante ans, vous avez voulu étendre votre
indulgent et votre bienveillance à ma personne même;
vous me consolez, à la mort de mon frère, par ces paroles
si douces: *adieu, mais avec regret* - jamais je ne
les oublierai. - ensuite, au moment où j'étais au
chevet de mon père dangereusement malade, vous
songez à me donner une nouvelle marque de sympathie
en sollicitant ^{pour moi} de Mons. le Ministre une distinction
just. être pour assez méritée; et aujourd'hui, vous daignez

même faire en ma faveur une démarche personnelle. 'André
de d'Esclapart : noblesse d'âme oblige : Comment, Mon-
sieur, vous remercier dignement de tout de l'incertitude de votre
bonté pour moi ? Veuillez accepter ce que je puis donner, ce
que je donne avec bonheur, un cœur pénétré d'une
reconnaissance éternelle.

W. Fip.

ce 18 Janvier 1850.